santé
famille
retraite
services

MSA Provence Azur

Libellé du service émetteur
Contentieux

DEMANDE de PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

NB: ➢ Le recouvrement des cotisations dues en qualité d'employeur de main d'oeuvre ne peut être différé tant que la part salariale de ces cotisations n'a pas été acquittée.

➢ Vous devez présenter les garanties suffisantes (caution, marchés...)

➢ Les cotisations non concernées par votre demande ou venant à échéance ultérieurement doivent être payées dans les délais règlementaires.

➢ L'acceptation d'un plan de paiement échelonné n'est pas suspensif de l'application des majorations de retard (vous recevrez donc les mises en demeure vous notifiant ces majorations)

➢ Vous devez impérativement commencer les versements prévus par votre plan d'étalement sans attendre la décision de la commission de recours amiable qui statuera sur votre dossier.

N° d'adhérent I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I **ou N° SIRET** I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I

Nom Prénom ou Raison Sociale .....

Activité.....

N° Téléphone ..... **Email**.....

Adresse

.....

J'ai l'honneur de solliciter par la présente une demande d'échéancier pour payer mes cotisations et/ou mes majorations et pénalités de retard concernant les périodes suivantes :

pour le motif suivant :

Je vous propose de régler mes échéances selon les modalités suivantes * :

**Au-delà de six mois, des garanties pourront vous être réclamées*

A ....., **le** .....

Signature,

En application de la Loi Informatiques et Libertés, vous pouvez obtenir des informations vous concernant et, le cas échéant, leur rectification en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de votre organisme.